

# Noyarey

NUMÉRO 29 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2016

# actu

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



## La citoyenneté : socle de notre démocratie

-  Bureaux de vote : il y en aura deux sur la commune
-  Recensement : les agents passeront en début d'année
-  Eclairage public : l'extinction en pleine nuit se poursuit



# ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre écoulé

## 1 24 septembre

Les transhumances font partie de l'âme des villages alpins. Ainsi à Noyarey, nous voyons passer les moutons de l'exploitation d'Eve Palacios (Ezy). Une petite armée de bénévoles étaient présents pour guider les animaux.



## 2 26 septembre

Une délégation d'une vingtaine d'élus de la commune de Saint-Chef (Nord Isère) ont fait le déplacement pour découvrir Poly'sons dans le cadre de leur projet de future salle polyvalente. L'occasion pour Alain Charbit, conseiller municipal délégué aux travaux et Didier Custot, adjoint aux finances, d'expliquer la conception de notre salle.



## 3 4 octobre

Eve Palacios a créé l'association "Pose ton sac à Ezy" dont le président est Yves Goarant. Le 4 octobre, des jeunes de la Maison Familiale Rurale de Vif ont poursuivi le travail de réouverture de milieux avec comme objectif la création de nouvelles parcelles pour les moutons. Les élèves de terminale ont donc employé les tronçonneuses une grande partie de la journée, exercice parfait pour apprendre à utiliser correctement et en toute sécurité cet outil.



## 4 9 octobre

Le concert de Pierre Lemarchal a fait salle comble à Poly'sons dans le cadre du soutien à l'association "Grégory Lemarchal contre la mucoviscidose". Un grand bravo à Annie Henry et au Comité des fêtes pour l'organisation de cette magnifique soirée.



## 5 23 octobre

L'Amicale Club organisait un apéritif à la maison communale, lieu des activités du club, à l'occasion de son 39<sup>e</sup> anniversaire. Un moment de grande convivialité !



## 6 11 novembre

La cérémonie célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la commémoration de la victoire et de la paix ainsi que tous les morts pour la France. Un grand merci à tous les présents.



# Sommaire



**dossier** 4-5

**la commune** 6-8  
*au quotidien*

**l'***c'est ma planète* 9-10

**du côté** 11  
*des services techniques*

**du côté** 12-14  
*des associations*

**infos** 15  
*pratiques*

**l'agenda** 16  
*des manifestations*

**Noyarey**  
**actu**

N° 29 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2016

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey  
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey  
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97  
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux  
Rédacteur en chef : Eric Chassery  
Rédacteurs de ce numéro : Eric Chassery, Gisèle Frier, Christian Berthier, les associations

Comité de relecture : Sandrine Scolari, Marie-Agnès Suchel, Gisèle Frier  
Crédits photos : Eric Chassery, Bénédicte Guillaumin, les associations, fotolia, DR

Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand Lemps  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie Coquand, Fontaine.

Édité à 1100 exemplaires. Distribué dans tous les foyers nucérétiens et disponible en mairie.

Distribution : Diffusion Services Publics et Associations  
Retrouvez la version numérique sur www.noyarey.fr



## ÉDITO

Notre salle polyvalente, Poly'sons, fêtera en début d'année son 1<sup>er</sup> anniversaire. C'est une satisfaction pour l'équipe municipale, pour les associations et plus largement pour les Nucérétiens ! Tous les week-ends, cet équipement tourne à plein régime et il continuera dans cette lignée ! Beaucoup d'entre vous nous ont complimenté et cela me va droit au cœur. Je

partage ces félicitations avec mon équipe. Le chemin pour en arriver là n'a pas été facile, puisque nous avons dû faire face à un recours déposé par un riverain, par ailleurs tête de liste de l'opposition municipale. Sur les dix motifs du recours, un seul a été retenu, ce qui enclenche néanmoins l'annulation du permis de construire déposé. Nous allons régulariser la situation et nous déposerons donc un nouveau permis, identique au précédent, puisque entre-temps le code de l'urbanisme a évolué et le motif d'annulation ne peut plus être retenu. Les charmes de l'administration... Nous n'avons pas fait appel de cette décision car je pense que la politique et les polémiques ne font pas bon ménage.

Concernant le jumelage avec la ville italienne de Merone, je sais que de nombreux Nucérétiens suivent avec attention l'avenir de nos échanges. A la suite du changement de municipalité chez nos amis transalpins, la fréquence et la qualité des rapports se sont distendus.

- *Poly'sons fêtera bientôt sa 1<sup>ère</sup> année*
- *Quel avenir pour le jumelage italien ?*
- *L'exigence des nouvelles compétences de la Métro*

De ce fait, avec Aldo Carbonari et Pierre-Damien Berger, adjoint et conseiller municipal délégué, nous avons écrit un courrier demandant au maire de prendre une position claire sur l'avenir du jumelage. Nous vous tiendrons informé des suites.

Le rôle de maire consiste aussi à penser le quotidien. C'est pourquoi, en lien avec David Rossi, j'ai suivi le renforcement de la ligne 20 du réseau bus. Je vous invite à consulter le site de la mairie pour les horaires.

Le transfert de compétences communales vers la métropole a eu des conséquences sur la proximité et la réactivité. Les habitants ont un sentiment d'éloignement vis-à-vis du centre de décisions et je le regrette. Nous allons tout faire au sein de la mairie pour compléter au mieux les informations délivrées par la Métro. En tant que maire et président du groupe des élus métropolitains "Non-Inscrits et Société Civile", je suis intervenu pour insister sur l'urgence du nettoyage des voiries sur la commune mais également sur toutes celles où des retards importants avaient été pris. Une campagne de la Métro a eu lieu après ça fort heureusement. Noyarey ne pouvait rester dans cet état ! Les communes ont transféré des compétences et des moyens financiers à la métropole et celle-ci nous doit en retour une réelle efficacité pour le bien-être des habitants.

Dans ce numéro, vous trouverez un dossier consacré à la citoyenneté. J'insiste sur ce point et notamment sur le fait de s'intéresser et de participer à la vie publique. Sans les citoyens et les bonnes volontés, pas de démocratie, ni de vivre-ensemble. Ainsi, en début d'année, des agents recenseurs passeront chez vous. Je vous invite à leur réserver le meilleur accueil ! Les chiffres issus de cette enquête permettront de situer Noyarey quant à la composition exacte de sa population et ainsi préparer l'avenir.

Je ne pouvais terminer cet édito sans évoquer notre doyenne Jeanne Bernard-Guelle qui vient de nous quitter. Figure de notre village et du Maupas, c'est une page qui se tourne et beaucoup de nos souvenirs... émotion.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et un bon Noël !

*Denis Roux*

Denis Roux  
Maire de Noyarey



# La citoyenneté : socle de notre démocratie

*Si nous ne sommes plus au temps de la Grèce antique et de la République romaine, nos institutions ont hérité du principe de démocratie qui désigne le régime politique dans lequel le peuple a le pouvoir. Cela implique pour les individus des droits, comme celui de choisir ses représentants, mais également des devoirs. Si le vote n'est aujourd'hui pas obligatoire en France, il fait partie d'une démarche citoyenne pour toute personne majeure.*



## En 2017, des élections nationales essentielles pour nos institutions

L'année prochaine, les Français de plus de 18 ans éliront le futur président de la République, qui aura mandat pour cinq ans. Suivront les élections législatives dans les 577 circonscriptions françaises qui permettront aux députés, représentants du peuple à l'Assemblée nationale, de siéger et de produire les lois.

- **Election présidentielle à deux tours de scrutin** : 23 avril et 7 mai
- **Elections législatives à deux tours de scrutin** : 11 et 18 juin

## Pour voter, une démarche obligatoire : l'inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2017, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Cette démarche se fait à la mairie de votre domicile. Si vous avez déménagé, vous devez vous inscrire en mairie de Noyarey, sans cela, vous ne pourrez pas voter dans votre

nouvelle commune. Le 31 décembre 2016 étant un samedi, la mairie assurera exceptionnellement une permanence de 10h à 12h afin de permettre aux retardataires de s'inscrire, mais le mieux étant de le faire dès à présent.

En revanche, si vous devenez majeur en 2017, l'inscription est automatique. Vous serez inscrit d'office sur le corps électoral de la commune de Noyarey et vous recevrez un courrier de la mairie. En cas de question pour les inscriptions sur les listes électorales, vous pouvez contacter l'agent chargé de ce dossier, Sophie Mentigazzi à [accueil@noyarey.fr](mailto:accueil@noyarey.fr) ou 04.76.53.82.01

## Le recensement, des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Parallèlement aux élections et aux listes électorales, une autre procédure va avoir lieu en début d'année : le recensement. Il permet à l'Etat de connaître la composition des foyers et ainsi d'aider, à juste proportion, les communes quant à leurs besoins de financement. **Des agents recenseurs se**



*Le recensement contribue à mieux gérer la commune*

**rendront à votre domicile entre le 19 janvier et le 18 février.** Ils seront munis d'une carte officielle afin que vous soyez sûrs de leur identité. Actuellement en cours de recrutement leur nom et leur photo seront mis en ligne sur le site de la mairie afin que vous puissiez les identifier. Accordez leur le meilleur accueil, ils sont là pour vous et pour la collectivité.

Pour vous aider, nous vous proposons deux infographies "A quoi sert le recensement ?" et "Comment suis-je recensé ?".

*L'inscription sur les listes électorales se fait à la mairie*

## A partir de 2017, deux bureaux de vote à Noyarey

Du fait de l'augmentation de la population à Noyarey il y aura désormais deux bureaux de vote. La commune a été divisée en deux parties nord et sud, la limite géographique étant la route de la Vanne. Le bureau de vote numéro 1 se situe en mairie salle du rez de chaussée et le bureau de vote numéro 2 à la maison des associations, salle du Grand Veymont. En début d'année vous recevrez une nouvelle carte électorale avec votre numéro de bureau. Regardez le bien pour savoir où voter.



## À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

### RECENSEMENT

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces  
→ Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

## COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans



Puis je reçois sa visite

→ Je remplis le questionnaire



Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier



Par internet sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) avec les codes personnels remis par l'agent recenseur



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8%** de la population



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours

ÉCOLES

## Courseton

Une fois la rentrée passée, le traditionnel courseton regroupant les écoles de Noyarey et de Veurey-Voroize s'est déroulé le mercredi 19 octobre dernier sur la commune de Veurey-Voroize. Cette année, l'école du Village de l'Amitié a également participé. Ce sont plus de 200 élèves que Céline Diaz prépare dès la reprise de l'école pour cette course.

Au tableau d'honneur :

Petit Parcours : Emma Diaferia, Bastien Danet  
Grand parcours : CP : Lou Journée, Nicolas Espinsson  
CE1 : Liséa Ottaviano, Lenny Filhol  
CE2 : Elena Rossi, Adam Vincent  
CMI/CM2 : Stecy Bonnet, Malo Frene

Une manifestation réussie, un grand merci au Sou des écoles de Veurey pour le goûter ainsi qu'à tous les parents présents pour donner un coup de main ou simplement venus supporter nos jeunes sportifs. ■



COMITÉ DES FÊTES

## La Pastorale des Santons de Provence

*Les fêtes de fin d'année vont prendre à Noyarey un petit accent provençal !*

Le comité des fêtes, à l'origine du projet, invite à nouveaux les santons, ces personnages pittoresques du terroir provençal pour faire revivre cette nuit de Noël miraculeuse. Une vingtaine de comédiens Nucérérais sont au générique de ce spectacle intergénérationnel, haut en couleur, mis en scène par Sylvie Allard. L'histoire : dans Bethléem où souffle le mistral, le meunier, la poissonnière, la boumiane, le gendarme et même le ravi mêlent leurs accents populaire au mystère chrétien. Ecoutez l'ange Boufaréou raconter l'histoire de cette nuit pas comme les autres où les avars deviennent généreux, les voleurs honnêtes, ce feignant de meunier sent que l'envie de travailler le prend, Roustido ce sans cœur qui ne veut pas donner sa fille à un joueur de fifre...

Les chants de Noël seront interprétés par l'ensemble vocal Sarabande de Veurey sous la direction de Claudine Galhaut. Au piano : Margarita Marsoubian, professeur de piano à l'école de musique de Veurey. Avec la participation de Patrice Berger baryton de renommée internationale et Virginie Besson soprano.

Deux représentations : samedi 17 décembre à 20 h et dimanche 18 décembre à 15 h – salle Poly'sons à Noyarey. ■

Tarif : 12 € - gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservations : Annie HENRY 04 76 53 84 45 / 06 30 48 82 36 ou tout membres du comité des fêtes.

## Bienvenue aux nouveaux petits nucérérais !

Si vous souhaitez nous présenter votre bébé, merci d'envoyer une photo de 1Mo minimum à [collaborateur.maire@noyarey.fr](mailto:collaborateur.maire@noyarey.fr) et de préciser que vous autorisez la publication de la photo dans les supports de communication de la ville.



Louane Dias



Lucie Neto



Axel Tanguy



Corentin Page

## SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL

### L'autorisation de sortie du territoire est rétablie pour les mineurs

À compter du 15 janvier 2017, un mineur ne pourra plus voyager à l'étranger sans détenir un formulaire d'autorisation parentale rempli et signé par ses parents. Ce formulaire, supprimé en 2013, a été rétabli par un décret en date du 2 novembre. Cette nouvelle réglementation vise à renforcer les mesures prises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme afin notamment d'éviter le départ de mineurs vers la Syrie.

Actuellement, un mineur peut voyager seul au sein de l'Union européenne, simplement muni d'un titre d'identité en cours de validité. En 2017, pour voyager seul à l'étranger, il devra présenter une carte d'identité ou un passeport, le formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et la photocopie du titre d'identité du parent signataire.

## POLLUTION LUMINEUSE

### Suites du test d'extinction de l'éclairage public

Après un mois de test, le bilan est plus qu'encourageant puisque nous avons eu une grande majorité de retours positifs ! Un grand merci pour votre engagement environnemental (et budgétaire puisqu'il y aura une économie de réalisée). A la suite de ce 1<sup>er</sup> test, nous allons poursuivre l'extinction pendant une année entière aux heures les plus creuses de la nuit (quant à l'activité humaine) soit de minuit à 5h (à partir de 23h à Ezy).

## ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

### Prêt du broyeur à végétaux

Vous avez la possibilité d'emprunter un broyeur à végétaux après une prise de rdv en mairie. Ce broyeur est partagé entre plusieurs communes, il sera ainsi à Noyarey la semaine du 20 décembre.

## NOUVELLES ENTREPRISES

### Une nouvelle entrée sud



Deux nouvelles entreprises sont en cours d'installation à l'entrée sud de la commune (rond-point du pont barrage). Elles s'adressent toutes les deux aux professionnels. Les bâtiments ont respecté

un aspect architectural compatible avec une entrée de commune embellie, ainsi le bâtiment en bord de route est recouvert en partie de bois. ■

## EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

### Un parvis pour Poly'sons



Depuis le début de l'année, la nouvelle salle polyvalente Poly'sons est ouverte. Des aménagements se poursuivent mais ils n'empêchent pas la bonne utilisation de celle-ci comme le montrent les nombreux événements qui s'y sont déroulés. A l'extérieur, le parvis qui fait face à l'entrée est destiné à un double usage : il s'agit à la fois d'une aire de retournement de cars et

un espace destiné à être embelli. En aucun cas la destination de cette surface ne servira de parking puisque cette fonction est réservée à l'aire de stationnement végétalisée située à l'arrière de la salle. Cette position municipale a toujours été claire et permet de donner un véritable cachet esthétique à Poly'sons tout en garantissant un nombre de places plus important qu'auparavant. ■

APICULTURE

## Déclaration de ruches 2016 : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> ■

(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier I3995\*04 est toujours possible)



CHAUFFAGE HIVERNAL

## Attention au monoxyde carbone

Cette période de mise en route des appareils de chauffage se caractérise par un risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone. Il est rappelé que les installations doivent être vérifiées et entretenues par un professionnel qualifié.

Voir le site [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr).

VOIRIE

## Remplacement du feu tricolore côté Sassenage



Le feu tricolore actuel

Le feu tricolore situé à l'entrée de la commune côté Sassenage a été détérioré voilà plusieurs mois, par un véhicule. Soumis à des normes de hauteur "transports exceptionnels" nous avons demandé à ce qu'il soit remplacé à l'identique. La métropole en charge de ce dossier a promis une réalisation dans les prochaines semaines. Cela permettra de retrouver une sécurité, notamment pour les riverains des rues adjacentes. ■

GRENOBLE-ALPES-MÉTROPOLE

## Avis d'enquête publique relative à la modification du PLU de Noyarey

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole fait connaître que, conformément à l'arrêté n°2016-200 en date du 24 octobre 2016, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Noyarey portant sur la modification n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Noyarey. Le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Noyarey porte sur les points suivants :

- Evolution de la règle relative aux extensions des constructions existantes,
- Instauration d'un Coefficient d'emprise au sol (CES) minimum, en remplacement du Coefficient d'occupation des sols (COS) supprimé par la loi ALUR,

- Autorisation de construire des garages à voitures ou à vélos détachés du bâtiment principal,
- Evolution de règles relatives au stationnement (élargissement de la règle permettant la réalisation de stationnement à moins de 150 mètres d'un projet, encouragement à la mutualisation du stationnement),
- Corrections et évolutions mineures du règlement, notamment la simplification du mode de calcul de la Réglementation thermique 2012,
- Création de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) "Secteur le Poyet" visant à encadrer le développement urbain d'un espace préalablement ouvert



GRENOBLE - ALPES  
MÉTROPOLE

à l'urbanisation en tenant compte de ses caractéristiques paysagères et en veillant à garantir un fonctionnement urbain cohérent.

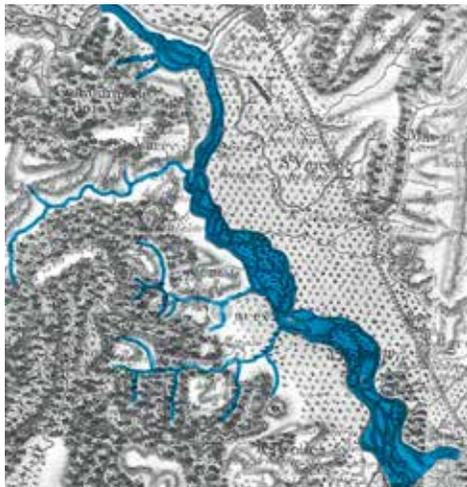
L'enquête publique se déroulera en mairie de Noyarey (38360), 75 rue du Maupas, du lundi 14 novembre au jeudi 15 décembre 2016 inclus pour une durée de 32 jours. ■

# Entretien du Ruisset et de ses affluents

*vers un plan de gestion pluriannuel des sédiments et de la forêt riveraine ?*

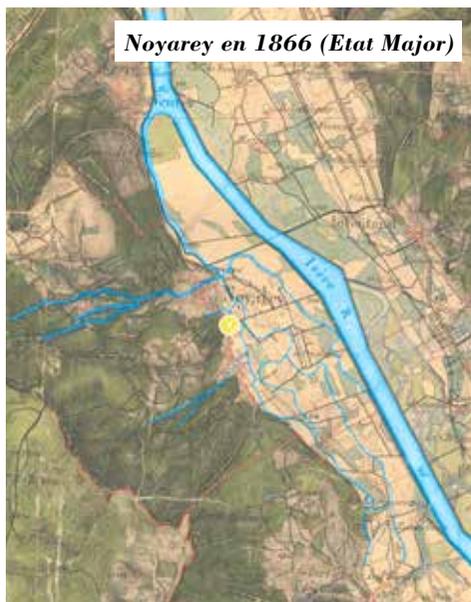
## Un peu d'histoire

Si on remonte un peu le temps, on se rend compte qu'en 1740 le Ruisset n'existait pas; trois affluents principaux se jetaient directement dans la plaine alluviale de l'Isère.



Noyarey en 1740 (Cassini)

Au vu de leur emplacement, il s'agit très probablement de la Voroize actuelle, la plus au Nord, puis de l'Eyrard, et de la Thouvière. Entre 1740 et 1866 le linéaire a déjà bien changé. Le Ruisset n'existe toujours pas entre Veurey et l'Echaillon, mais avec l'exploitation des terres et l'urbanisation, le cours d'eau du Ruisset a été créé entre Sassenage et Veurey, parallèle à l'Isère, et rejoignant la Voroize à Veurey pour se jeter dans l'Isère. Le tracé du Pierre Hébert et de la Fontaine du Merle apparaissent, mais



Noyarey en 1866 (Etat Major)



ceux-ci sont sinueux voire méandreux, avec diverses connexions entre eux. Le cours d'eau du Gélinot apparaît, visiblement connecté en plusieurs points aux autres cours d'eau, dont le Furon.

Aujourd'hui, le lit artificiel du Ruisset, parallèle à l'Isère, a été prolongé entre Veurey et l'Echaillon, de manière très rectiligne. De plus, le Pierre Hébert et la Fontaine du Merle ont été rectifiés et présentent des tracés très rectilignes. De nombreux fossés, creusés pour les usages agricoles (drainage notamment) sont aussi apparus durant les 200 dernières années. Les affluents du Vercors, quant à eux, n'ont quasiment pas été modifiés. En revanche, le Gélinot a disparu. Au fil des années, l'Homme a façonné les cours d'eau pour qu'ils n'entravent pas l'extension de son habitat et de ses activités économiques. Aujourd'hui, l'espace de mobilité de ceux-ci est réduit à peau de chagrin, les écoulements et les tracés sont uniformes et les habitats rivulaires artificiali-

sés, exceptés sur les torrents provenant du Vercors. La pression exercée par l'entretien des berges est également très importante et conduit à une diversité végétale très restreinte, peu propice à l'accueil d'une vaste biodiversité...

## Restaurer la biodiversité

Depuis plusieurs années, l'équipe municipale cherche à restaurer progressivement l'état de la biodiversité de ses cours d'eau. Elle défend notamment l'idée qu'un entretien limité et un retour à un fonctionnement le plus naturel possible permettrait à la fois de mieux lutter contre les risques d'inondation et de redonner vie à une biodiversité aujourd'hui en péril. Elle s'est également portée candidate pour des expérimentations en ce sens.

La commune est ainsi en lien régulier avec l'Association Syndicale de Comboire à l'Echaillon (ASCE) qui est chargée de l'entretien de ces cours d'eau. L'ASCE vient de lancer une consultation pour l'établissement d'un "Plan de gestion d'entretien pluriannuel des sédiments et de la ripisylve" du réseau hydrographique géré par l'ASCE, soit une vingtaine de kilomètres de cours d'eau, de Sassenage à Veurey... en passant par Noyarey. Pour la commune cela correspond à l'entretien des ruisseaux du Pierre Hébert, la Fontaine du Merle et du Ruisset.

Les travaux d'entretien courant, réalisés chaque année par l'ASCE comprennent les opérations suivantes : gestion de la végétation (faucardage mécanique, travaux d'entretien manuels et sélectifs sur les zones non accessibles aux engins, enlèvement de la végétation aquatique par griffage du fond



.../... du lit, suivi et élimination des invasives), gestion des sédiments (enlèvement d'alluvions excédentaires dans les cours d'eau et chantournes -curage-, curage des plages de dépôt) et en fonction des besoins, travaux localisés de protection des berges ou de réfection d'ouvrages (ponts, seuils, vannes etc.) La plupart de ces opérations ont un impact négatif très important sur la biodiversité (faucardage régulier, griffage, curage). L'impact pourrait être limité, en revoyant certaines méthodes de travail (faucardage en alternance d'un seul côté de la berge), en replantant une ripisylve le long des berges (arbres/ arbustes), qui permettrait de protéger les cours d'eau du soleil et donc

de limiter la prolifération de la végétation aquatique ; cette ripisylve jouerait aussi pleinement son rôle de filtre à nitrates issus du ruissellement des terres agricoles.

Le curage est l'opération la plus destructive en matière de biodiversité, mais vu la morphologie de nos ruisseaux et la faible vitesse d'écoulement des eaux, le dépôt de sédiment sur certains tronçons est un fait difficile à éviter, sauf à faire de gros travaux de reprofilage des cours qui ne sont pas envisageables aujourd'hui.

Tout ceci fera l'objet d'une concertation avec la population concernée le moment venu.

La mise en place d'un plan de gestion plu-

riannuel d'entretien devrait donc permettre de revoir toutes les pratiques d'entretien, de limiter au strict nécessaire les opérations les plus néfastes pour l'environnement et d'appliquer des mesures compensatoires pour toutes les pratiques ayant une forte atteinte à la biodiversité. C'est un moindre mal, les choses avancent doucement mais c'est un premier pas pour redonner un peu de vie à nos cours d'eau. ■

Sources :

Etude du bassin versant du Ruisset (Frapna)

Comité de pilotage - Plan de gestion pluriannuel des sédiments et de la ripisylve (AS Comboire à l'Echailon)

### VALORISATION DES DÉCHETS

## Trier nos déchets devient plus simple !

*Pots de yaourts, barquettes, films et sachets plastiques, tubes de dentifrice, couvercles en métal des pots et bocaux en verre... Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, vous pouvez déposer TOUS vos emballages sans exception dans la poubelle verte "Je trie".*



Jusqu'à présent, dans la famille des plastiques, seuls les bouteilles et flacons pouvaient être déposés dans la poubelle "Je trie" aux côtés des papiers et des autres emballages en métal et en carton. Grâce au développement de nouveaux débouchés

industriels et à l'adaptation du centre de tri Athanor, situé à la Tronche, tous les emballages sont désormais recyclables ! Les 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole, ainsi que celles de certains territoires voisins en Isère, font partie des premières collectivités françaises à participer au projet mené en partenariat avec Eco-Emballages. L'État souhaite généraliser le tri de tous les emballages plastiques sur l'ensemble de la France d'ici 2022, dans la perspective d'en recycler 75%. L'occasion aussi de donner une seconde vie à des déchets plastiques qui n'étaient jusqu'à maintenant pas recyclés, mais incinérés.

Exemples :

- 7 pots de yaourts sont recyclés et sont transformés en un cintre plastique
  - 3 sacs plastiques sont recyclés et sont transformés en 2 sacs poubelles de 10 L
- Ainsi le tri devient plus simple : jetez tous vos emballages en vrac dans la poubelle "Je trie". Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Les emballages en verre doivent être jetés

à part dans les conteneurs à verre prévus à cet effet.

Pour toutes vos questions relatives à la gestion des déchets, n'hésitez pas à consulter le site de Grenoble-Alpes Métropole - lametro.fr - ou appeler le n° gratuit :

**0 800 500 027.**

Attention : notre territoire étant pionnier en la matière, les consignes de tri qui sont inscrites sur les emballages ne sont plus adaptées, notamment pour les films, barquettes et pot en plastique. ■

### Le saviez-vous ?

Le centre de tri des déchets "Athanor" situé à la Tronche, vous accueille pour vous faire découvrir où vont vos déchets une fois collectés et comment ils sont sur-triés avant d'être envoyés vers les filières de recyclage. Visite gratuite et ouverte à tous (à partir de 8 ans), sur inscription au 04 38 24 11 00. Ces visites sont proposées tout au long de l'année.

### PARCS ET ESPACES VERTS

## Déchets canins : nous comptons sur votre civisme

Le service espaces verts de la commune continue de signaler des actes d'incivilité de la part des propriétaires de chiens. Nous vous rappelons que des sacs ont été mis à disposition notamment place Victor Jat et jardin de Merone afin que vous puissiez ramasser les déjections de vos animaux. Le civisme passe aussi par là.

### Réalisations de nos services :

- Rénovation de barrières de sécurité rue du Maupas [1]
- Travaux sur le panneau lumineux à la suite d'une panne [2]
- Vérification des écoulements pluviaux, en lien avec l'entreprise, sur le toit de Poly'sons [3]

### Réalisations de La Métro :

- Pose de deux radars pédagogiques (abords des écoles et route départementale) [4]
- Rénovation des réseaux d'assainissement chemin des Bauches [5]
- Campagne de tonte sur les voiries (entreprise Blache – Noyarey) [6]



1



2



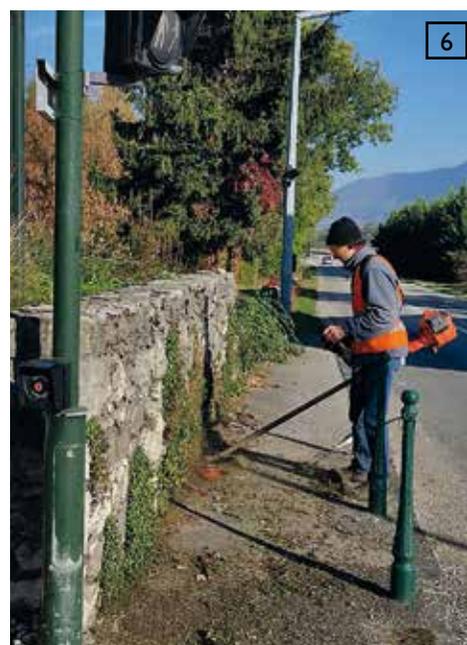
3



4



5



6

## Amicale Club



**P**our l'Amicale Club les lundis et mercredis sont synonymes de jeux de tarot, coinche et scrabble avec de nombreux adeptes. En avril, un concours de belote à la salle Poly'sons a connu un immense succès avec une importante participation.

### Les sorties

Sortie le 2 avril à Lyon : cathédrale de Fourvière, promenade en bateau au confluent du Rhône et de la Saône, puis musée des voitures anciennes à Rochetaillée. Début juin, voyage annuel d'une semaine au Portugal au Club 3000, implanté dans un site naturel entre lagune et océan ; de nombreuses excursions ont ponctué le séjour : Lisbonne, Obidos, Nazaré, Alcobaca, la Venise du Portugal... Le 25 juin : les anniversaires du premier semestre et le 26 novembre anniversaire du 2e semestre où chacun est récompensé. Le 7 juillet : une balade dans le Roannais, promenade sur le lac de Villerest et train touristique avec panorama exceptionnel. 27 juillet : pique-nique annuel au Club.

Puis après les vacances, le Club a repris ses activités. Visite en Ardèche du musée de Jean Ferrat, beau spectacle, très émouvant. Belle réussite pour le grand loto à la salle Poly'sons le 9 octobre et le 23 octobre, 39<sup>e</sup> anniversaire du Club, moment toujours très apprécié où chacun aime se retrouver. Le repas de Noël est prévu le 11 décembre au restaurant.

Le voyage annuel programmé pour l'an prochain (complet) nous conduira en croisière sur la Moselle, le Main et le Rhin. Que de bons moments encore en perspective en attendant l'année 2017 ! ■

## Don de Sang Bénévole

**L'**Amicale DSB de Noyarey-Veurey compte de nombreux amicalistes depuis de longues années. Face aux besoins en produits sanguins, vous pouvez donner votre sang régulièrement mais aussi promouvoir cet acte bénévole et généreux, auprès de votre entourage ou dans votre entreprise.

Pendant les vacances de la Toussaint, les donneurs de sang sont moins présents, alors que les besoins, sont toujours aussi importants ! Actuellement, dans notre région, l'état du stock de produits

sanguins est préoccupant : 10 jours de stock seulement au lieu des 14 nécessaires. Il est important de mobiliser le plus grand nombre (notamment les jeunes donneurs) tous groupes sanguins confondus !

Chaque année les bénévoles de l'Amicale DSB de Noyarey et Veurey animent et sensibilisent autour du don du sang avec six collectes organisées en collaboration avec l'EFS ; la prochaine est prévue le lundi 30 janvier 2017 à Veurey-Voroize.

L'Arbre de Noël offert à tous : cette année, "Le Pinceau magique" samedi 10 décembre 2016 à 17h à la salle Poly'sons de Noyarey.

## Ecole de musique

### Rentrée en musique !

**B**eaucoup de nouveautés cette année pour la rentrée 2016 de notre Société Musicale !

Une petite révolution tout d'abord avec la disparition du solfège traditionnel et son remplacement par un Atelier Musical. Tous les mardis soirs, horaire en fonction du niveau, les élèves se réunissent pour monter un projet de spectacle qui sert de support pédagogique à l'acquisition des connaissances du solfège. Un pari osé, mais qu'il fallait tenter pour continuer à attirer les enfants et jeunes sur les activités instruments. L'activité orchestre également est renforcée et dès que l'élève en est capable il peut la rajouter aux ateliers musicaux. Le tout concentré sur une journée, le mardi en soirée pour faciliter l'organisation des familles.

En attendant de voir et d'entendre le résultat de la formule, prenez date pour les événements à venir :

- Le 13 décembre, participation de la Chorale au concert des chœurs de la région à l'Eglise Saint Jean à Grenoble.
- Spectacle de Noël, La pastorale des Santons de Provence avec participation de la chorale le 17 et 18 décembre à la salle Poly'sons.
- Le 4 février, notre traditionnelle soirée dansante avec les Carlton's.
- Le 12 février, concert du Brassband également à Noyarey, le dernier avait eu lieu il y a deux ans à Veurey, une prestation de très haut niveau, préparatoire aux championnats de France.

Pour cette rentrée, trois nouveaux professeurs nous ont rejoints, en percussion, flûte et guitare. J'en profite pour remercier ceux qui nous quittent et qui ont soutenu de longues années vos enfants et notre école malgré des contraintes d'horaires et des trajets toujours plus difficiles aux quatre coins de l'agglomération.

Enfin, malgré des effectifs en croissance, la chorale est toujours à la recherche de voix d'hommes, en particulier ténors. N'hésitez pas à tenter l'aventure, essai non engageant. ■

## Comité des fêtes

**L**e concert de Pierre Lemarchal du 9 octobre a été un véritable succès. Public participatif, nous avons fait 201 entrées et récolté la somme de 3 025 € qui a été remise le soir même à l'association. Merci à tous pour ce bel élan de solidarité. ■



## Les Charpichons

### Qui sont les Charpichons ?

L'association a été créée en 2001 par trois passionnés de vin et de gastronomie, Christophe Mollaret, Jean-Marie Meaujean tous deux toujours habitants de Noyarey et moi-même, Hervé Bernard-Guelle un peu expatrié mais avec mes racines dans ce village. Nous reversons chaque année la majorité de ses bénéfices à une ou plusieurs associations caritatives autour des enfants, comme cela était défini depuis le début de cette aventure.

En 2001, l'année où nous avons commencé notre salon des vins et de la gastronomie, nous avons une dizaine d'exposants, fait 250 entrées et reversé 300 € aux "Nez rouges" de Grenoble. En 2015, nous avons une cinquantaine d'exposants, fait près de 1000 entrées, reversé 1600 € à deux associations ("Rêves" et "Un Maillot pour la vie"). Avec une belle initiative de notre association, en plus des remises aux associations partenaires, nous avons soutenu le petit Matéo cette année en lui versant un don de 1000 € pour son opération. Je vous laisse mesurer le chemin parcouru sur 15 ans, avec en moyenne sur les dernières années, 45 exposants, 850 entrées et entre 1400 € et 1800 € de dons aux associations.

Ce salon est un salon convivial, les vigneron se sentent chez eux et certains sont même devenus des amis. C'est pourquoi cette année nous avons opté pour la salle Poly'sons, mais aussi gardé le gymnase, car nos vigneron et nos clients ont leur habitudes.

L'année prochaine nous poursuivrons notre collaboration avec la mairie afin d'organiser notre salon au sein de Poly'sons et si nécessaire avec le gymnase en supplément. Ce salon rencontre en effet un succès croissant et il faut qu'il continue de contenter les papilles des Nucerétains et autres amateurs de gastronomie. "Faire rêver un maximum d'enfants" grâce à NOTRE passion et à VOS dons. ■

## Sou des écoles

### Halloween à Noyarey



L'association des parents d'élèves, La Coccinelle et le Mûrier, a invité les enfants à venir partager un après-midi festif autour du thème d'Halloween, lundi 31 octobre au Grand Veymont. Tous étaient venus déguisés et l'on pouvait côtoyer des sorcières, vampires ou autres êtres fantastiques ou effrayants. Différentes activités étaient proposées : un atelier pour confectionner des chauves-souris, un autre pour creuser la citrouille d'Halloween, des mug à décorer, des sorcières à fabriquer, des araignées à chercher... et bien sûr "le fameux concours" de déguisements. Tous nos petits monstres se sont bien régalez et ont partagé le goûter confectionné par les parents. ■

## Sou des écoles

### Nouveau bureau et programme à venir

Le nouveau bureau du Sou des Écoles est le suivant :

- Présidente : Mme RIBEIRO Prazères
- Vice président : M. DI-CENTA Jérôme
- Secrétaire : Mme Sandrine Yoccoz
- Vice-secrétaire : M. DIAFERIA Didier
- Trésorier : M. DELMAS Christophe
- Vice trésorier : M. VERA Lionel

De nombreuses personnes sont aussi inscrites en tant que membres actifs. Merci à tous les membres pour leur investissement.

Cette année 2016-2017, les manifestations prévues sont huit sorties de ski le mercredi après-midi à partir de début janvier, loto le 26 novembre, carnaval le 4 mars, Pâques le 23 avril et la fête de l'école le 24 juin. ■

## Les Petits Malins au Futuroscope



Les Petits Malins dans le cadre de leurs activités proposent régulièrement des séjours thématiques sur les périodes de vacances. Pendant les vacances d'automne 2016, la destination a été le FUTUROSCOPE de Poitiers.

Mais les Petits Malins ne sont pas partis seuls. En effet, c'est à l'initiative de Laurent, ancien animateur des Petits Malins et directeur de l'association les Petits Potes de la Murette, que ce séjour a été organisé et proposé aux Petits Malins.

Nous avons la possibilité d'emmener 20 enfants et mais 15 seulement se sont inscrits. Le séjour a été organisé sur quatre jours: un jour pour voyager à l'aller, deux jours sur place pour profiter du parc du Futuroscope et un jour, ou plutôt une nuit pour le voyage de retour. Sur place, nous nous sommes déplacés d'attraction en attraction par petits groupes de 8 avec un animateur. Nous avons un peu mélangé les groupes d'enfants avec des Petits Malins et des Petits Potes. Les enfants ont pu pendant ces deux jours profiter des différentes attractions thématiques, mais aussi des séances de cinéma extraordinaires grâce notamment à des techniques de prises d'images et de projections révolutionnaires. Une projection dans un planétarium et un spectacle féérique le soir avec des images projetées sur des écrans d'eau, des lasers et des feux d'artifices ont complétés ces journées. Tout le monde semblait ravi et nous nous sommes donnés rendez vous au printemps pour un super séjour à Paris avec des animations scientifiques, culturelles et de loisirs. ■

## Village de l'amitié

Du nouveau à l'école du Village de l'Amitié



Cet été, l'école du Village de l'Amitié a fait peau neuve avec des travaux de rénovation qui étaient très attendus : mise en place de l'accès "personnes à mobilités réduites", isolation de la toiture, remplacement du vitrage, rénovation complète des toilettes et rafraîchissement de tous les murs des classes et des locaux communs. Actuellement c'est au tour du gymnase d'être remis à neuf. Ces travaux ont été menés à bien depuis la recherche de financement jusqu'à la maîtrise d'ouvrage par Gilbert Louvat, président de l'Organisme de Gestion de l'école. Le personnel d'entretien du Village de l'Amitié a lui aussi été très présent pour aider l'équipe d'enseignantes à redémarrer la classe dans de bonnes conditions. Toute l'école leur est reconnaissante.

### Sortie sportive

Une collaboration fructueuse se poursuit entre l'école de Noyarey et l'école du Village de l'Amitié. Outre l'accueil de certains enfants du V.A. scolarisés à l'école élémentaire du village, cette année les deux classes de cycle 2 et 3 ont été invitées à participer à la course d'endurance qui avait lieu à Veurey le 19 octobre. Les élèves de l'école du Village de l'Amitié ont couru au côté des élèves de Noyarey et de Veurey. C'est une expérience très enrichissante tant sur le plan sportif que relationnel. Sur le podium des grands, on a pu applaudir un élève de chacune des écoles. Bravo aux coureurs et aux organisateurs. ■

## Noyarey Aventure

Programme des courses 2017

C'est parti pour une nouvelle saison. Nos courses auront lieu le 9 avril pour le trail de Noyarey et le 7 mai pour la Montée d'Ezy. Save the date ! Au rang des nouveautés que nous devrions apporter : sur le trail, un parcours de 10 km plus facile et un parcours de 30 km qui permettra de découvrir de nouveaux chemins. Cette année également, nos deux courses feront partie du Challenge des portes du Vercors avec la Corrida de Sassenage (20 novembre), l'hivernale de Méaudre (22 janvier) et le Trail de la Falaise (11 juin). Une bonne occasion de faire découvrir nos chemins à d'autres coureurs et/ou d'aller découvrir les chemins des communes voisines. Toute aide sera la bienvenue que ce soit le jour de la course ou avant (pour reconnaître/définir les parcours par exemple). N'hésitez pas à vous faire connaître sur [noyarey.aventure38@gmail.com](mailto:noyarey.aventure38@gmail.com). ■

## APJNV

Bientôt 2017

L'année 2016 se termine, une nouvelle fois les jeunes de Noyarey et Veurey-Voroize ont pu se retrouver sur les activités et les séjours proposés par l'APJNV. Depuis le 9 novembre, la salle est ouverte de 14h à 18h, les jeunes, en plus de pouvoir passer un moment convivial, pourront échanger avec l'équipe d'animation sur leurs envies de loisirs et proposer des activités, des séjours... Nous les attendons nombreux !!!

Cette année, l'équipe d'animation a souhaité donner un coup de boost en proposant de nouvelles activités attractives (battlefield, bubblebump, escape game...). Quant aux séjours, ils ont comme toujours rencontré un vif succès avec 36 jeunes sur le séjour en bord de mer et 29 à Londres. Une dizaine de jeunes a également pu découvrir Rome.

Pour les prochaines vacances, l'Accueil de loisirs ouvrira ses portes du 19 au 30 décembre, le programme sera prochainement disponible.

Pour 2017, vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour le séjour à Europa Park qui aura lieu du 25 au 28 avril, nous passerons trois jours sur le Parc. Le séjour en bord de mer (Argelès) est programmé du 10 au 18 juillet, la plaquette définitive des séjours sera disponible dès la fin décembre et les inscriptions possibles dès janvier. ■

## Randonnées pédestres

dans les Gorges de l'Ombleze

Les marcheurs du club de randonnées pédestres ont choisi les Gorges de l'Ombleze dans la Drôme au mois de juillet pour leur dernière randonnée de la saison avant les vacances

Le canyon des Gueulards est superbe. On le remonte pendant une heure entre deux falaises étroites par endroit. Nous y avons trouvé un dépaysement total, presque lugubre par moments mais la fraîcheur de cet endroit est très agréable. Cette randonnée a permis de découvrir aussi le long du parcours de jolis champs de cairns, des prairies et lors de la descente les plus belles cascades de la Pissoire et de la Druisse. ■



# infos pratiques

## MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : [accueil@noyarey.fr](mailto:accueil@noyarey.fr)

Site internet : [www.noyarey.fr](http://www.noyarey.fr)

Horaires d'ouverture de l'accueil au public :

Lundi	8h30-12h et 15h30-19h30 (nocturne)
Mardi	8h30-12h et 15h30-17h30
Mercredi	14h30-17h30
Judi	8h30-12h et 15h30-17h30
Vendredi	8h30-12h et 14h30-16h30

## SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte : 04 76 53 92 59

Numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au

public de la mairie

Police municipale : 04 76 95 98 01

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Police secours : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Electricité : 08 10 33 33 38

## SERVICES PUBLICS

Service voirie de la Métro : 0 800 805 807

Service local de solidarité : 04 57 42 50 00

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

Transport à la demande SEMITAG : 04 38 70 38 70

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte

Déchèterie intercommunale 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey ouverte le mercredi de 9h

à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 8h30 à

18h30

Déchèterie de Saint-Egrève ouverte du lundi au

samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Permanences juridiques : Organisées en mairie

sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil

Gratuit, prendre rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>

mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

## ESPACE SANTÉ

Médecin, Dr Paumier-Desbrières : 04 76 43 26 65

Infirmière, M<sup>me</sup> Faure : 04 76 53 81 26

Osthéopathe Kinésithérapeute : 04 76 50 68 32

M. Lejeune

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Dauphiné Taxi services-Noyarey : 04 76 53 94 37

(transport privé et sanitaire VSL) et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

Oxygene ambulances : 04 76 49 75 61

Massages Edonis : 06 32 79 31 40

## MÉDIA

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP1620038

**Arnaud CARRERE et Bertrand TREPIER**

415-417 chem. des Bauches

Clôture

Accordé le 04/11

DP1620037

**Annie HENRY**

218 r. de la Fontaine du Merle

Clôture

En cours d'instruction

DP1620036

**Didier GARZOTTO**

336 rue Léon Porte

Prolongation mur + appentis

Accordé le 19/10

DP1620035

**Joseph MARZUK**

185 chemin de l'Île Dalmas

Clôture

Accordé le 10/10

DP1620034

**ERDF**

RD1532, ZA des moironds

Nouveau transfo.électrique

Accordé le 19/10

DP1620033

**Rodolphe SCOLARI**

144 rue Léon Porte

Piscine de 24,5m<sup>2</sup>

Accordé le 26/09

DP1620032

**Nicolas SALVI**

**et Flavie MUSTO**

288 chemin de Pra-Paris

Abri de jardin et Clôture

Accordé le 10/10

DP1620031

**SCI RJS représentée par**

**Raphael BRESSOT**

806 chemin de Pra-Paris

Modification de toiture

Accordé le 22/09

DP1620030

**Camille MOYROUD**

Trucherelle

Piscine de 32m<sup>2</sup>

Accordé le 30/07

DP1620029

**Michel BARBE**

179 rue Léon Porte

Division parcellaire

Accordé le 30/07

DP1620028

**Sébastien LAIGLE**

189 chemin de Pra-Paris

Rénovation d'une toiture et

pose de deux fenêtres de toit

Accordé le 30/07

DP1620027

**SARL A4 Immobilier**

162 rue abbé Cuchet

réhabilitation bâtiment avec

création de 11 logements

Accordé le 04/08

## PERMIS DE CONSTRUIRE

PC038 281 16 2 0021

**Aurélien et Jonathan**

**JOTREAU**

433 chemin des Bauches

Maison 101,37 m<sup>2</sup> +

garage 17,36 m<sup>2</sup>

En cours d'instruction

PC038 281 16 2 0020

**Josephine et Vincent GRILLI**

60 r. de la Fontaine du Merle

Maison 109,03 m<sup>2</sup> +

garage 17,12 m<sup>2</sup>

Accordé le 16/11

PC038 281 16 2 0019

**Caroline et Dominique**

**CONTICCHIO**

54 r. de la Fontaine du Merle

Maison 110,08 m<sup>2</sup> +

garage de 18,43 m<sup>2</sup>

En cours d'instruction

PC038 281 16 2 0018

**Céline et Fabrice PACE**

423 chemin des Bauches

Maison 93,19 m<sup>2</sup> et garage

de 19,06 m<sup>2</sup>

Accordé le 08/11

PC038 281 16 2 0017

**EGEDIM**

181-185 rue Léon Porte

3 logts répartis en 1 maison

jumelée +1 maison indivi.

Accordé le 16/11

PC038 281 16 2 0016

**Céline FAURE et Sébastien**

**FOUCHERIQ**

427 chemin des Bauches

Maison 114,05 m<sup>2</sup> +

garage 19,06 m<sup>2</sup>

Accordé le 10/10

PC038 281 16 2 0015

**Fatima DADI et Karim**

**AMIER**

411 chemin des Bauches

Maison 101,10 m<sup>2</sup> +

garage 17,36 m<sup>2</sup>

Accordé le 19/09

PC038 281 16 2 0014

**Lylia TAOUTAOU et Michel**

**RODRIGUEZ**

413 chemin des Bauches

Maison 101,10 m<sup>2</sup> +

garage 17,36 m<sup>2</sup>

Accordé le 12/09

PC038 281 16 2 0013

**Julie HO et Yannis FAVRE**

56 r. de la Fontaine du Merle

Maison d'hab. 109,82 m<sup>2</sup> et

garage 18,46 m<sup>2</sup>

Accordé le 26/09

PC038 281 16 2 0012

**Christelle BOUVIER et**

**Pascal GABEUR**

58 r. de la Fontaine du Merle

Maison d'hab. 109,82 m<sup>2</sup> et

garage 18,46 m<sup>2</sup>

Accordé le 26/09

PC038 281 16 2 0011

**Cédric BOUTIAS**

143 chemin du Moulin

Maison d'hab. 95,89 m<sup>2</sup> et

garage de 15,20 m<sup>2</sup>

Accordé le 12/09

PC038 281 16 2 0001 M01

**Sabine MINERBA et Nicolas**

**SIMOES**

39 impasse Léon Oddos

Déplacement constr. 60cm

Accordé le 30/07

PC038 281 16 2 0006 M01

**Loïc MARTINEZ et Méryle**

**LOCATELLI**

445 chemin des Bauches

Modif. façade et toiture

Accordé le 30/07

PC038 281 13 2 0008-M03

**Alexandre RODRIGUES**

114 chemin de Pra-Paris

Modification des surfaces et

modification de façade.

Accordé 26/07

PC038 281 16 2 0009

**Damien SESTIER et Laurie**

**MORIN**

449 chemin des Bauches

Maison 110,71m<sup>2</sup> + garage

de 18,13m<sup>2</sup>

Accordé le 30/07

PC038 281 16 2 0004

**SAS AISH**

500-512 avenue Saint Jean

Construction de 4 maisons

+ 3 appartements

Classé sans suite le 27/07

## PERMIS D'AMÉNAGER

038 281 15 2 0003 M01

**Commune de Noyarey**

8, 22, 38 et 39 impasse

Léon Oddos

Modification du projet de

quatre terrains à bâtir

Accordé le 16/11

038 281 16 2 0001

**SCI le Château**

162 rue abbé Cuchet

Projet de 9 lots dont 8 pour

réalisation de maisons et 1

destiné à un collectif

Accordé le 13/10

## NAISSANCES

autorisées à publication

Le 24 juin 2016 :

**Lucie NETO**

Le 29 juin 2016 :

**Axel TANGUY**

Le 13 juillet 2016 :

**Louane DIAS**

Le 30 juillet 2016 :

**Mila BOURSIN**

Le 13 août 2016 :

**Breyton LEVET**

## MARIAGES

Le 31 juillet 2016 :

**Joëlle MAËS et Arnaud**

**CARRÈRE**

Le 13 août 2016 :

**Eloïdie MIGNARDOT et Eric**

**RIONDET**

Le 27 août 2016 :

**Céline BERARD et David**

**RAVEL**

Le 03 septembre 2016 :

**Géraldine GOBET et Sylvain**

<

# l'agenda

## des manifestations



VENDREDI 2 DÉCEMBRE

**Téléthon 2016** organisé par les Petits Malins en partenariat avec le Tennis Club de Noyarey. Soirée spéciale à Poly'sons à partir de 18h30 avec jeux pour les enfants et les adultes. Buvette et petite restauration sur place. Participation du Sou des écoles et du comité des fêtes.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

**Traditionnel marché de Noël** de 10 à 17h sur la place Victor Jat. Une vingtaine de stands et une tombola gratuite toute la journée avec trois paniers garnis à gagner (tirage à 16h30).

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

**Nuit du volley** au gymnase Charles de Gaulle (du samedi soir au dimanche matin).

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

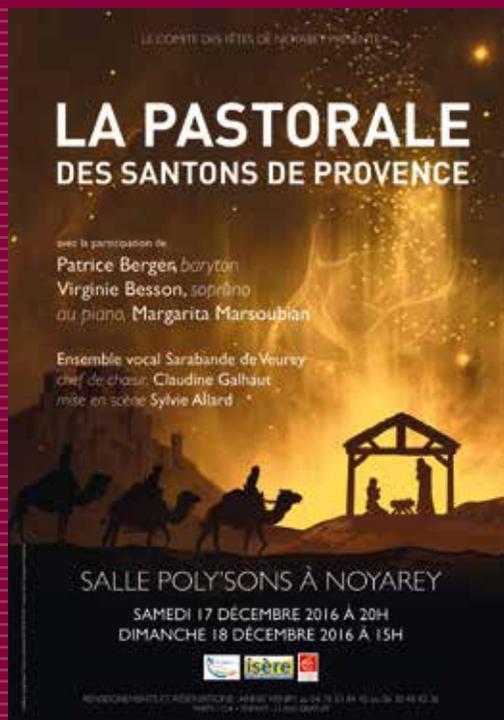
**Repas du CCAS** pour les seniors de la commune. Organisé au Grand Veymont avec animation musicale.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

**Arbre de Noël** de l'Amicale pour le Don de sang bénévole offert à tous : cette année, "Le Pinceau magique" à 17h à la salle Poly'sons.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

**Pastorale des santons de Provence** à Poly'sons. La traditionnelle pièce mise en scène par Sylvie Allard et organisée par le Comité des fêtes de Noyarey. Cette année, nouvelle salle et nouveaux participants avec des chanteurs renommés. Ne manquez pas cet événement exceptionnel dans une salle d'exception !



DIMANCHE 22 JANVIER

**Traditionnelle matinée du boudin** à la chaudière- Place Victor Jat.

LUNDI 30 JANVIER

**Collecte de sang** à Veurey-Voroize.

SAMEDI 4 FÉVRIER

**Traditionnelle soirée dansante** de l'école de musique avec les Carlton's.

DIMANCHE 12 FÉVRIER

**Ecole de musique** : concert du Brassband à Noyarey, le dernier avait eu lieu il y a deux ans à Veurey, une prestation de très haut niveau, préparatoire aux championnats de France.

VENDREDI 24 FÉVRIER

**Soirée cinéma** du comité des fêtes à Poly'sons.

DIMANCHE 26 FÉVRIER

**Concours de belote** de l'Amicale Club à Poly'sons.

SAMEDI 4 MARS

**Carnaval** du Sou des écoles.

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MARS

**Portes ouvertes** du Maquette Club du Vercors à Poly'sons.

SAMEDI 18 MARS

**45 ans de l'Amicale pour le dong de sang bénévole.** Apéritif, dîner et soirée dansante avec une animation inédite à la salle Poly'sons.

APJNV

**Séjour**  
Europa Park  
Du 25 au 28 avril 2017

En route pour de nouvelles sensations !!!!

En fonction des envies des jeunes nous irons 2 ou 3 jours à Europa Park. Nous visiterons également Strasbourg, Hébergement au camp Resort

Indispensable pour pouvoir partir :  
Carte d'identité ou passeport,  
carte européenne de sécurité sociale.

APJNV - Maison des Associations - 75 rue du Maupas  
38360 Noyarey 04 76 53 73 74  
enf.j@noyarey.fr